

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 9 septembre 2021 à 13 h 00, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 05.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15832-09-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de septembre et octobre 2021.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15833-09-21

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 13 JUILLET 2021**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15834-09-21

**ABROGATION DE LA RÉSOLUTION MRC-CA-15750-06-21 QUANT À
L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 12 MAI 2021**

ATTENDU que des modifications ont été apportées au procès-verbal de la séance du comité administratif du 12 mai 2021;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution MRC-CA-15750-06-21 quant à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15835-09-21

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 12 MAI 2021**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

CPERL	Correspondance IRM – Extrait de résolution
MTQ	Programme VÉLOCE III, Volet 3 2021-2022
Conseil québ. du sentier Transc.	Projet KM 198
MSP	Demande de soutien pour les SSI du Québec (suite à l'appui donné au CA du 2021.06.10)
Mun. La Macaza	Résolution 2021-07-166 – Demande de patrouille nautique
Sûreté du Québec	Planification nautique dans la MRCAL
MAMH	FRR – Volet 1 Laurentides – Demande d'approbation pour le CPERL
MSSSQ	MB Courriel - Demande échanges concernant les avenues possibles du projet de gériatrie sociale dans la MRC d'Antoine- Labelle / Réf. : 21-MS-05783
Info Express	SHQ – Ouverture de la programmation 2021-2022 – PAMH -Pyrrhotite - PEA
UMQ	Info Express - Traçabilité des sols contaminés excavés - Les municipalités propriétaires de lieux récepteurs invitées à s'inscrire à Traces Québec
MTQ	PAVL- Lettre d'annonce – Axe Planification – Plan d'intervention MRCAL
MTQ	Réponse suite à l'appui de la MRC de Montcalm (MRC-CA-15724-05-21)
	Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes
SHQ	Ouverture de la programmation 2021-2022 : PAMH, pyrrhotite et PEA

MAMH	Lettre concernant le projet de règlement en vue de modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé Résolution MRC-CC-14108-05-21
Ville de Mont-Laurier	Entente SUMI signée
Mun. La Macaza	Suivi programmes régionaux incendie Résolutions 2021.07.164 et 2021.07.165
Mun. Lac-du-Cerf	Suivi programmes régionaux incendie Résolutions 224-07-2021 et 223-07-2021
Ville de Mont-Laurier	Suivi programmes régionaux incendie Résolutions 21-07-493 et 21-07-492
Sentier Transcanadien	Lettre de refus de contribution Construction d'une passerelle au km 198
Mun. La Macaza	Entente SUMI signée
RSSIVR	Entente SUMI signée
Mun. Sainte-Anne-du-Lac	Entente SUMI signée
Mun. Lac-des-Écorces	Règlement numéro 260-2021 relatif aux animaux domestiques
Mun. Lac-des-Écorces	Entente SUMI signée
Loisirs Laurentides	Proposition de partenariat unique Programme « Fonds de transport » des Laurentides en sport et loisir récréatif
MTQ	Veloce III - 2021_Programme d'aide aux infrastructures de transport actif_1er versement
Mun. Chute Saint-Philippe	Entente SUMI signée
Mun. Nominuingue	Entente SUMI signée
Mun. Lac-Saint-Paul	Entente SUMI signée
Mun. Mont-Saint-Michel	Entente SUMI signée
MSP	Volet 1 – Aide fin. - Formation pompiers – Dépôt
MAMH	Rapport final - FARR – Stratégie d'attractivité territoriale
CDELS	Avis de convocation – AGA- 23 septembre 2021 – 19h

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

MRC des Laurentides	Entrée en vigueur du Règlement 374-2021 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides afin d'autoriser l'implantation de roulotte à l'intérieur d'un projet intégré d'habitation, sous certaines conditions sur le territoire de la MRC
Transport Québec	Occupation dans les emprises ferroviaires abandonnées
MERN	Centrale Hydroélectrique en division de la chute César – Club Gatineau – Avis de conformité
MERN	Offre d'un nouveau bail à la suite d'une demande de changement de bail Bassin Rivière-du-Lièvre
MERN	Autorisation – Canton Wabasseé - Réponse à une demande de régularisation d'empiètement sur les terres du domaine de l'État dans le cadre d'une convention de

gestion territoriale situé sur une partie du lot 34 du rang III nord de l'arpentage primitif du canton de Wabassee, en faveur de sept (7) occupants

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15836-09-21

REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - JUILLET ET AOÛT 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 57333 à 57475, totalisant 3 282 504.64 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2021;
- le registre de chèques général, portant les numéros 57477 à 57613, totalisant 1 708 670.97 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2021;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 518652 à 518669 (élus), les numéros 518596 à 518651 (employés) et les numéros 518670 à 518722 (employés), totalisant 157 734.54 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2021;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 518777 à 518782 (élus), les numéros 518723 à 518776 (employés) et les numéros 518783 à 518835 (employés), totalisant 145 948.44 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15837-09-21

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - JUILLET ET AOÛT 2021

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements portant les numéros 105 à 111, totalisant 98 691.15 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2021.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements portant les numéros 112 à 118, totalisant 92 116.53 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15838-09-21

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - JUILLET ET AOÛT 2021

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant le numéro 1418, au montant de 90.58 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2021.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant le numéro 1419, au montant de 20 092.48 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15839-09-21

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - JUILLET ET AOÛT 2021

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1301 à 1308, totalisant 47 443.95 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2021.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1309 à 1314, totalisant 44 944.95 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15840-09-21

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - JUILLET ET AOÛT 2021

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 501 à 503, totalisant 627.81 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2021.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant le numéro 504, au montant de 100.00 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15841-09-21

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 3 605.83 \$, incluant les intérêts, au 31 août 2021.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Tournée sur la stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires | 19 août 2021
- Rencontre avec M. Jean Séguin du MTQ et M. Daniel Bouron | 23 août 2021
- Conseil de la MRC | 24 août 2021

- Plusieurs rencontres concernant la cyberattaque de la MRC
- Rencontre de la Table des préfets | 1^{er} septembre 2021
- Tournée régionale - Coalition Santé Laurentides | 2 septembre 2021
- Rencontre du comité de vitalisation | 7 septembre 2021
- CA du CLD | 8 septembre 2021
- Rencontre des représentants de l'industrie du camion avec M. Claude Dionne | 9 septembre 2021.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Administration et finances :

- Gestion de la cyberattaque
- Mise au point sur la cyberattaque avec CA | 26 août
- Comité de gestion prévisions budgétaires | 23 août
- Rencontre d'information concernant la cyberattaque avec tous les élus | 30 août
- Début du processus budgétaire 2022
- Vérification comptable

Ressources humaines :

- Affichage du poste d'ingénieur, classe V
- Affichage interne classe IIM
- 2^e affichage du poste de chargé(e) de projets au PADF
- Fin du stage de Stéphanie Cormier | 2 septembre 2021
- Rencontre d'information concernant la cyberattaque avec tous les employés | 30 août
- Comité de gestion | 23 août
- Planification du travail automne
- Poursuite des actions négociations des cadres

Communications et marketing territorial :

- Préparation de l'événement L'Autre Laurentides débarque à Montréal
- Développement de l'offre pour la boutique en ligne de L'Autre Laurentides
- Rencontre Beside au sujet des communications | 18 août 2021
- Préparation du plan d'action 2022 et des prévisions budgétaires | 1^{er} septembre

Incendie et sécurité civile :

- Préparation de la période de consultation publique

Comité jeunesse :

- Préparation du plan d'action 2022
- Formation des sous-comités environnement et spectacle jeunesse

Culture (EDC):

- Démarrage projets an 1 et signature des conventions avec les promoteurs

Patrimoine immobilier :

- Préparation des documents relatifs à l'appel de dossiers
- Rencontre du comité régional du patrimoine | 31 août 2021

Vitalisation :

- Cadre de vitalisation
- Guide du promoteur et début de la grille d'analyse
- Comité de vitalisation | 7 septembre 2021
- Transmission des lettres aux organismes

Parc linéaire :

- Planification saison 2022

Ingénierie :

- Retour sur le sondage et besoins des municipalités
- Planification et réflexion besoins 2022

IHV :

- Voir à la mise à jour budgétaire
- Procédure info-excavation et processus d'information aux municipalités
- Échange avec la CTAL concernant enjeu entreprise télécommunication
- Mise au point échéancier Télécon
- Besoins 2022 et impacts budgétaires

Autres :

- Rencontre interministérielle dans le cadre du projet Signature-Innovation | 14 juillet 2021
- Rencontres Beside projet signature et innovation
- Rencontre DG8
- Rencontre table des préfets
- CM extraordinaire
- Échanges enjeux OMH
- Séance du Conseil de la MRC | 24 août 2021

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15842-09-21

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359
ET 482**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 13 juillet 2021 au 9 septembre 2021.

ADOPTÉE

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) ET MAINTIEN DES
ACTIFS**

La directrice générale informe les membres du comité administratif qu'elle a eu des discussions avec le directeur de l'Office municipal d'Habitation (OMH) des Hautes-Laurentides quant au maintien des actifs. Un projet de résolution est en préparation et celui-ci sera déposé lors d'une prochaine séance du Conseil de la MRC.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15843-09-21

**RETOUR SUR LA DEMANDE D'ADHÉSION AU PROJET SUR
L'HABITATION ABORDABLE**

ATTENDU la demande reçue du Conseil des préfets et élus de la région des Laurentides (CPÉRL) et pour laquelle il a été décidé que le comité

administratif, suivant les précisions du CPÉRL, allait se positionner sur la participation financière de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que le manque de logement est criant dans la région et les plus récents chiffres ne mentent pas : cinq des huit territoires de la région des Laurentides se retrouvent dans le palmarès des 10 territoires de MRC au Québec ayant obtenu la moins bonne note en ce qui concerne l'offre et d'accessibilité de logements locatifs (Source : Indice du logement locatif canadien, mai 2019). Et les trois autres territoires de la région ne font pas meilleure figure, la ville de Mirabel qui a le meilleur score se plaçant en milieu de peloton de tous les territoires du Québec ;

ATTENDU que la question de l'habitation s'adresse à une grande variété de clientèle, dont les personnes vulnérables, mais également aux familles à revenus moyens ;

ATTENDU que la pression sur le logement est tellement forte dans la région qu'actuellement, elle nuit à la relance économique des territoires pour laquelle l'employabilité est un enjeu majeur, notamment pour des emplois moins spécialisés et à salaire moins élevé. La situation est telle que des entreprises revoient leur plan d'expansion ou d'implantation dans région.

ATTENDU que l'objectif global du projet est de stimuler le développement et l'innovation laurentienne autour de l'habitation abordable par deux sous-objectifs complémentaires, soit d'évaluer et d'orchestrer la mise en œuvre d'un organisme dédié au développement technique de l'habitation et du logement par et pour les Laurentides et de développer une vision et d'une culture de l'habitation abordable au sein des municipalités et des MRC afin de les soutenir dans le leadership municipal ;

ATTENDU que le Conseil des préfets a fait une demande de financement au FRR pour le financement du projet pour l'embauche d'un ou d'une chargé(e) de projet pour une période de 16 mois ;

ATTENDU que le coût total du projet est de 135 000 \$ et que la demande financière au FRR est de 108 000 \$ (enveloppe réservée à cet effet) ;

ATTENDU que le projet demande une participation financière des MRC de 2 215\$ chacune en 2022 ;

ATTENDU le document explicatif du projet, préparé par le CPÉRL dûment déposé;

ATTENDU que le conseil de la MRC lors de sa séance du 24 août 2021 a demandé au comité administratif de se positionner suivant les précisions à être fournies par le conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'engager la MRC d'Antoine-Labelle à participé financièrement à la hauteur de 2 125 \$ pour la réalisation du projet développement et l'innovation pour l'habitation abordable dans les Laurentides dans l'exercice budgétaire 2022, à même le Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional, le tout conditionnellement à ce que le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides informe le GRT des Laurentides de la démarche et que ce dernier s'assure que les dossiers en cours auprès du GRT des Laurentides ne soient en aucun temps interrompus.

Il est de plus résolu qu'advenant un changement, un plan de transition efficace soit mis en place en collaboration avec le GRT des Laurentides de façon à assurer le meilleur cheminement des dossiers en cours.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15844-09-21

**OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES
ADM-19-2021 - SERVICE-CONSEIL EN ARCHITECTURE
PATRIMONIALE**

ATTENDU l'aide financière du ministère de la Culture et des Communications accordée à la MRC dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;

ATTENDU que la MRC croit qu'il est judicieux que le comité régional du patrimoine s'adjoigne des services-conseil d'un architecte spécialisé en patrimoine immobilier pour l'analyse des projets;

ATTENDU l'appel d'offres ADM-19-2021 pour Service-conseil en architecture patrimoniale;

ATTENDU la recommandation du comité régional du patrimoine;

ATTENDU que Service d'aide en rénovation patrimoniale (SARP) a présenté l'offre la plus basse;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de mandater Service d'aide en rénovation patrimoniale (SARP) pour l'accompagnement du comité régional du patrimoine de la MRC et l'agente de développement en patrimoine immobilier dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) du ministère de la Culture et des Communications (MCC), pour un total de 1 900,00 \$ plus taxes et que ces sommes soient prises à même le montant identifié en 2021 en soutien au développement culturel pour l'agent en patrimoine immobilier dans le Fonds régions et ruralité Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional.

ADOPTÉE

**DEMANDE DE LOISIRS LAURENTIDES | PROPOSITION DE
PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PROGRAMME "FONDS DE
TRANSPORT" DES LAURENTIDES EN SPORT ET LOISIR
RÉCRÉATIF**

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la proposition de partenariat de Loisirs Laurentides dans le cadre du programme « Fonds de transports » des Laurentides en sport et loisir récréatif. Toutefois, il est décidé de ne pas donner suite pour le moment.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15845-09-21

**DEMANDE D'APPUI DU CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DES LAURENTIDES (CRE LAURENTIDES)
QUANT AU PROJET DE RÉPERTOIRE QUÉBÉCOIS DES STATIONS
DE NETTOYAGE DESTINÉES AUX EMBARCATIONS ET AU
MATÉRIEL NAUTIQUES 2021-2022**

ATTENDU la demande d'appui du Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides quant au projet de répertoire québécois des stations de nettoyage destinées aux embarcations et au matériel nautiques 2021-2022;

ATTENDU que ce projet sera soumis au programme de financement Programme espèces aquatiques envahissantes de Pêches et Océans Canada;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides quant au dépôt du projet de répertoire québécois des stations de nettoyage destinées aux embarcations et au matériel nautiques 2021-2022 au programme de financement Programme espèces aquatiques envahissantes de Pêches et Océans Canada.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15846-09-21

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DES MASKOUTAINS QUANT À
L'APPEL DE PROJETS POUR LA RÉALISATION DE PLANS DE
DÉVELOPPEMENT DE COMMUNAUTÉS NOURRICIÈRES**

ATTENDU la demande d'appui de la MRC des Maskoutains quant à l'appel de projets pour la réalisation de plans de développement de communautés nourricières, aux termes de la résolution 21-08-305;

ATTENDU que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a lancé un second appel de projets à l'intention des municipalités, des regroupements de municipalités, des arrondissements et des communautés autochtones afin qu'ils soumettent des projets pour la réalisation de Plans de développement de communautés nourricières;

ATTENDU que les porteurs de projet dont les propositions seront retenues pourront profiter d'une aide financière pouvant atteindre 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 40 000 \$;

ATTENDU que les organismes admissibles peuvent soumettre leurs projets d'ici le 24 septembre 2021;

ATTENDU que, selon le MAPAQ, les MRC du Québec ne sont pas admissibles à ce programme;

ATTENDU que le MAPAQ a mentionné qu'il ne considérait pas une MRC comme un regroupement de municipalités;

ATTENDU que les MRC regroupent toutes les municipalités locales d'un même territoire d'appartenance formant une entité administrative qui est une municipalité au sens de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (RLRQ, c. 0-9) et de la *Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), constituées par le gouvernement du Québec;

ATTENDU que les MRC ont été créées, entre autres, pour faciliter la mise en

commun des services et la gestion des décisions régionales qui influent sur plusieurs municipalités;

ATTENDU que les MRC assument plusieurs responsabilités, dont entre autres l'aménagement et l'urbanisme, la gestion des cours d'eau régionaux, la préparation des rôles d'évaluation foncière, de même que le développement régional;

ATTENDU que la mise en place d'un plan de développement d'une communauté nourricière permettrait la réalisation de projets favorisant l'accès à des aliments sains pour les citoyens ainsi que le développement d'une offre alimentaire locale qui tend vers un modèle plus durable;

ATTENDU que cette démarche pourrait contribuer aux grandes orientations de la mise à jour du Plan de développement de la zone agricole des MRC et permettrait la réalisation d'un portrait des acteurs, des infrastructures, des activités et des initiatives se rattachant au système alimentaire local, ainsi qu'un diagnostic en concertation avec leur milieu;

ATTENDU que le MAPAQ n'indique nulle part dans son programme de financement qu'une MRC ne peut pas être un organisme reconnu à cet effet et que les Plans de développement de communautés nourricières doivent être réalisés par un regroupement de municipalités;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC des Maskoutains et de demander au MAPAQ de revoir sa position vis-à-vis l'appel de projets pour le soutien aux plans de développement de communautés nourricières afin de permettre aux MRC d'être admissibles au programme.

Il est de plus résolu de transmettre copie de la présente résolution au MAPAQ, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à Mme Chantale Jeannotte, députée de Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15847-09-21

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) -
PONT KM 198**

ATTENDU la volonté de la MRC pour le rétablissement du lien au km 198 du parc linéaire le P'tit Train du nord qui est interrompu depuis 2010;

ATTENDU l'obtention d'une subvention au montant de 1 305 000 \$ du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour la réalisation d'une passerelle au km 198 du parc linéaire le P'tit Train du Nord sur le territoire de la ville de Mont-Laurier dans un axe en aval;

ATTENDU que la MRC a mandaté une firme d'ingénierie en juin 2020 (ING-06-2020) pour la réalisation des plans et devis pour la construction d'une passerelle au km 198 du parc linéaire le P'tit train du Nord dans un axe en aval;

ATTENDU la nécessité pour la firme mandatée de connaître l'intention du MTQ concernant la démolition de la structure existante avant de poursuivre son mandat;

ATTENDU que le MTQ a mentionné dans une correspondance officielle datée du 6 août 2020 que la démolition de la passerelle au km 198 était le scénario qui était retenu par le ministère et qu'il s'avère être celui qui répondra le mieux au défi que comporte le rétablissement du lien dans l'axe initial;

ATTENDU que la firme mandatée a poursuivi son mandat selon le scénario de construction d'une passerelle dans l'axe initial en raison de la correspondance reçue, à la demande de la MRC;

ATTENDU que lors d'une rencontre le MTQ a mentionné qu'il n'était pas prévu de démolir le pont;

ATTENDU que le maintien de la structure existante pourrait avoir des impacts sur la sécurité et sur l'environnement;

ATTENDU que la MRC a de nouveau demandé au MTQ de se prononcer sur la démolition de la structure existante à plusieurs reprises au courant de l'année 2020;

ATTENDU que le MTQ n'a pas donné suite aux demandes de la MRC;

ATTENDU que la perte de temps occasionnée par la non-réponse du MTQ fait perdre des opportunités de financement à la MRC dont celles du Sentier Transcanadien en plus de réduire les délais d'exécution exigés dans le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains

ATTENDU que la MRC requiert une réponse aux fins de préparation de son budget 2022;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de demander au MTQ de s'engager d'ici le 30 septembre 2021 à démolir la passerelle existante au printemps 2022, et ce, à ces frais.

ADOPTÉE

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION DE PROMOTION ET D'ÉDUCATION EN LOGEMENT

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'aide financière de l'Association de promotion et d'éducation en logement sollicitant une aide financière afin de pouvoir imprimer et distribuer un guide à l'intention des locataires. Ceux-ci décident de ne pas donner suite étant donné les disponibilités budgétaires.

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Julie Desrochers, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

Gestion :

- Développement du dossier de ressource en cours d'eau : analyse des candidatures et rencontres internes

- Gestion de projets, coordination et gestion des ressources;
- Suivi administratif du service;
- Conseil de la MRC;
- Comité de gestion;
- Programmation 2022 en cours : en attente des projets de quelques municipalités;
- Rencontres hebdomadaires de coordination d'équipe.

Conception :

- Planification, coordination, accompagnement et suivi des projets;
- Coordination de projets en collaboration avec d'autres professionnels;
- Gestion des données, analyses, estimation, rapport, rencontres et préparation des plans et devis des projets en cours;
- Accompagnement et mise à jour des documents d'appel d'offres de travaux;
- Démarrage du plan document d'appel d'offres pour le plan d'intervention;
- Finalisation de dossier de projets PAVL en vue de dépôt possible au 31 septembre.

Administration de contrat dans le cadre de travaux (surveillance bureau) :

- Accompagnement pour les appels d'offres de surveillance;
- Document d'appel d'offres de service de surveillance détaillant les rôles et responsabilités des intervenants;
- Analyse de conformité des soumissions;
- Préparation des dossiers de chantiers;
- Réunion de démarrage;
- Coordination (ressources, rencontres, visites de chantier, etc.);
- Demandes de changements;
- Suivis et coordination de travaux;
- Acceptation provisoire des travaux;
- Suivi de garantie.

Projets du parc linéaire le P'tit train du Nord:

Projet MAMH (Entente 2020-2023) :

- L'échéancier de l'entrepreneur est à venir

Projet de réfection de tablier et de garde-corps :

- Relevés, recherches et conception préliminaire en cours

Accompagnement et planification :

- Relevé du parc pour la mise à jour de la planification de projets réalisés;
- Mise à jour des données d'analyse en cours;
- Proposition d'une planification de projets 2022 en cours;
- Rencontre de suivi de projets avec la directrice générale adjointe.

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est absent, mais son rapport à toutefois été déposé. Les membres prennent connaissance des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, la mise à jour des rôles et revisite, les demandes de révision et appel au T.A.Q. et l'équilibrage des rôles 2022-2023-2024. M. Quevillon sera présent à une

prochaine rencontre si les membres ont des questionnements quant à son rapport.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire, est présente. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- Tournée sur la stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (19 août)
- Comité régional du patrimoine (31 août)
- Rencontres dossier acéricole (2 septembre)
- MAMH modification SAR Nomingue (8 septembre)
- Nomingue : modifications règlementaires + SAR (9 septembre)
- Comité de chemins (9 septembre)

Gestion (ententes et conventions)

Cours d'eau

- Kiamika | Forget branche Nantel : Profil prêt, rencontre de travail à replanifier

Aménagement du territoire

- SAR : 21e et 22e modification du schéma
- Révision de la cartographie des TIAM et du document justificatif
- PDZA : signature entente école, réception données statistiques
- PRMHH : envoi aux municipalités des MHH ciblés et descriptifs
- Rencontre des CM de LSP et LDE
- Retour de 12 municipalités / 17

Territoire public intramunicipal

Volet forestier

- Planification et travaux sur les TPI
- Sélection des blocs TPI pour l'allocation d'entailles acéricoles 2021;
- Suivi de la qualité du martelage du chantier lac des Tourtes, à Notre-Dame-de-Pontmain;
- Rencontre de démarrage et suivi de la qualité du dégagement de la plantation au chantier Érablière Allard, à Lac-des-Écorces;
- Octroi du contrat de récolte pour le chantier Lac Lafleur; à Ferme-Neuve;
- Mise à jour de la documentation de la certification en préparation de l'audit;

Forêt privée

- Suivi de permis et détection
- Activités régulières

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15848-09-21

**DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
- PROJET DE RÈGLEMENT 374-2021**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Lac-du-Cerf - Projet de règlement 374-2021 contenue dans sa résolution 265-08-2021, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications mandat d'accompagnement pour la modification du règlement numéro 198-2000 relatif au zonage, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15849-09-21

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION : RÈGLEMENT # 2021-529**

ATTENDU que la municipalité de L'Ascension a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2021-529 modifiant son règlement numéro 2000-348 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2021-529 de la municipalité de L'Ascension, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15850-09-21

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION : RÈGLEMENT # 2021-530**

ATTENDU que la municipalité de L'Ascension a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2021-530 modifiant son règlement numéro 2000-349 relatif au lotissement;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2021-530 de la municipalité de L'Ascension, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15851-09-21

**AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION : RÈGLEMENT # 2021-531**

ATTENDU que la municipalité de L'Ascension a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2021-531 modifiant son règlement numéro 2000-346 relatif aux divers permis et

certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2021-531 de la municipalité de L'Ascension, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15852-09-21

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION : RÈGLEMENT # 2021-532

ATTENDU que la municipalité de L'Ascension a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2021-532 modifiant son règlement numéro 2000-350 relatif à la construction;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2021-532 de la municipalité de L'Ascension, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15853-09-21

AVIS DE CONFORMITÉ RELATIF À UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) - VILLE DE MONT-LAURIER

ATTENDU que la Ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité une résolution portant le numéro 21-08-553 à l'égard d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sis sur le lot 4 152 232, sur le boulevard des Ruisseaux;

ATTENDU que le projet soumis a pour objectif de permettre, conformément au règlement numéro 270 sur les PPCMOI de la Ville de Mont-Laurier, l'implantation d'une industrie artisanale de débitage de bois et d'entreposage de bois de chauffage pour fins de vente à la condition suivante :

- Les zones tampons au pourtour du site doivent être conservées et maintenues en tout temps, les arbres malades ou morts doivent être remplacés par des conifères, dans les plus brefs délais ;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble sis

sur le lot 4 152 232, sur le boulevard des Ruisseaux, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositifs de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15854-09-21

**AVIS DE NON-CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE : RÈGLEMENT 2012-362-8**

ATTENDU que la municipalité de Nominuingue a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2012-362-8 modifiant son règlement numéro 2012-362 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis non favorable quant à la conformité du règlement numéro 2012-362-8 de la municipalité de Nominuingue, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

**SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES
NATURELLES**

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Dépôt du rapport final de la consultation publique du PAFIO aux MRC partenaires pour approbation;
- Tenu de la quatorzième rencontre du Comité du suivi du PADF, le 23 août;
- Dépôt du bilan du PADF 2020-2021 aux MRC partenaires pour adoption, le 31 août;
- Tenu d'une rencontre de travail pour bonifier le projet PAP - Potentiel acéricole à prioriser sur terre publique, le 25 août;
- Lancement de l'appel de projets d'interventions ciblées 2021-2022, le 1er septembre;
- Tenu d'une rencontre de travail du Comité des chemins, pour discuter de la sécurité sur les chemins multiusages, le 9 septembre;
- Préparation d'une rencontre d'informations avec le Comité acéricole pour faire une mise à jour du travail réalisé en vue de l'émission d'entailles en 2021, le 13 septembre;
- Préparation de la huitième TGIRT conjointe, le 15 septembre prochain;
- En continu : Participation aux Comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15855-09-21

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - JUILLET ET AOÛT 2021

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8696 à 8710, totalisant 19 398.44 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2021.

Il est de plus résolu d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8711 à 8725, totalisant 28 762.43 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15856-09-21

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS DES TNO - JUILLET ET AOÛT 2021

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le registre des prélèvements des TNO, portant les numéros 23 à 24, totalisant 4 390.96 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 juillet 2021.

Il est de plus résolu d'accepter pour dépôt le registre des prélèvements des TNO, portant les numéros 25 à 26, totalisant 4 037.90 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 août 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15857-09-21

FACTURE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC – INTERVENTIONS SERVICE INCENDIE

ATTENDU que le service de sécurité incendie de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a été appelé à intervenir pour une assistance de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI) sur le 11^e Rang à Sainte-Anne-du-Lac, le 17 juillet 2021;

ATTENDU que l'incident était plutôt à la pourvoirie Vanier située dans les TNO;

ATTENDU le dépôt des factures démontrant les frais encourus par le service de sécurité incendie de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac au montant de 975.29 \$ (CRF2100069);

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à payer à la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac la facture CRF2100069 au montant de 975.29 \$ pour l'intervention du 17 juillet 2021 à la pourvoirie Vanier, dans les TNO.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15858-09-21

SERVICE DU PERSONNEL

**EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN(NE) EN ÉVALUATION FONCIÈRE,
CLASSE IIM, POSTE OCCASIONNEL**

ATTENDU la tenue du concours 21-EV-05 pour le poste de technicien(ne) en évaluation foncière, poste occasionnel;

ATTENDU l'affichage interne a été réalisé et qu'aucun candidat interne n'a déposé sa candidature;

ATTENDU que M. Sylvain Racine a été à l'emploi de la MRC à titre d'inspecteur à l'évaluation foncière pendant plus de 39 ans;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Sylvain Racine afin de combler un poste occasionnel de technicien en évaluation foncière classe IIM, à temps partiel, pour un maximum de 28 heures par semaine, pour une période de 14 semaines, soit du 13 septembre au 17 décembre 2021, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

SUIVI CONCERNANT LE POSTE D'INGÉNIEUR, CLASSE V

La directrice générale fait un suivi concernant le poste d'ingénieur(e), classe V. Les membres du comité administratif sont informés que ce projet d'embauche sera en suspend pour le moment.

La directrice du service d'ingénierie travaille sur la programmation 2022 du service afin d'évaluer les besoins des municipalités ainsi que les types de dossiers. Une recommandation sera proposée lors d'une prochaine séance du Conseil de la MRC quant à l'embauche de la ressource.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15859-09-21

DUOEMPLOI

ATTENDU que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en collaboration avec deux partenaires : le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et le Conseil du patronat du Québec (CPQ) ont mis sur pied le projet DuoEmploi;

ATTENDU que ce projet consiste à offrir un stage d'une semaine, soit entre le 1^{er} au 7 novembre 2021, à des personnes handicapées et que celles-ci seront amenées à expérimenter le quotidien d'une entreprise et à découvrir un milieu de travail qui pourrait les intéresser;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale de la MRC d'Antoine-Labelle a déposé une demande afin de s'inscrire au projet DuoEmploi.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC- **AJOURNEMENT**
CA- 15860-09-21

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance. Il est 15 h 00.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC- **RÉOUVERTURE**
CA- 15861-09-21

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité rouvrir la séance. Il est 15 h 20.

ADOPTÉE

ÉTAT DE SITUATION | NÉGOCIATION DES CONTRATS DES CADRES

La directrice générale expose aux membres du comité administratif, les dernières demandes réalisées par le comité de négociation des cadres.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 15 h 20.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**